

# FORMATION PLAIDOYER

Introduction au lobbying et plaidoyer

## CE QUE VOUS POURREZ APPRENDRE DANS CETTE FORMATION

- La définition des **termes**.
- La définition des **pratiques**.
- Les **outils** à votre disposition.
- Le **cadre législatif** et **réglementaire**.
- Les **obligations déclaratives**.

## CE QUE VOUS POURREZ ACQUÉRIR EN TERMES DE COMPÉTENCES

- Distinguer **lobbying** et **plaidoyer**.
- **Définir des objectifs** clairs.
- Utiliser les **outils du plaidoyer**.
- Définir sa **stratégie**.
- Effectuer les **déclarations obligatoires**.

## METHODES PEDAGOGIQUES

- **Pluralité et diversité de regards** : un formateur expert et interactions des stagiaires.
- Apports **théoriques et pratiques** (Outillage).
- Cas pratiques.
- **Temps pédagogique** permettant les **interactions** et la création de réseau.

## MODALITES D'EVALUATION

- **Evaluation des acquis** en fin de journée de formation sous forme de QCM.
- **Auto-évaluation** envoyée à J+45 sur la mise en oeuvre des acquis et compétences.

**Cette formation vous permettra d'appréhender les notions de lobbying et de plaidoyer, les exigences et outils liés à ces actions ainsi que l'intérêt de s'engager dans ce type de démarches.**

 NIVEAU DÉBUTANT

 TOUT PUBLIC

 UNE JOURNÉE : 9H30 À 17H00  
DEJEUNER OFFERT PAR LE CFF

 CFF - 34 BIS RUE VIGNON - 75009 PARIS

 780 €  
680 € ADHÉRENTS CFF

Pas de prérequis, cependant, une première approche générale ou expérience du secteur des fondations et/ou association est bienvenue.

# Le programme

- **Introduction**
- **Lobbying-Plaidoyer : Définitions**
- **Enjeux**
- **Outils du lobbying et du plaidoyer**
- **Exigences liées à la démarche**
- **Focus et cas pratiques**

## S'INSCRIRE

<https://www.centre-francais-fondations.org/formations/>

# Le formateur



Nicolas Mitton

Après 15 ans dans des fonctions de juriste, responsable juridique et lobbyiste, en entreprise et en cabinet d'avocats, impliqué dans l'ESS depuis 2013, Nicolas Mitton a rejoint le CFF comme responsable juridique et affaires publiques en septembre 2020. Initialement spécialisé en droit des affaires et droit des sociétés, il traite désormais des problématiques juridiques et fiscales des fondations, fonds de dotation et OSBL.

### CONTACTS

Sur le contenu et le programme :  
Pierre Sagot, responsable communication et formation  
[pierre.sagot@centre-francais-fondations.org](mailto:pierre.sagot@centre-francais-fondations.org)

Sur les formalités administratives :  
Gaud Luneau, responsable administrative  
[gaud.luneau@centre-francais-fondations.org](mailto:gaud.luneau@centre-francais-fondations.org)

